34· Question du groupe Val-de-Marne en commun - PCF et citoyen·nes relative aux actes de haine et à la protection des élus

Monsieur le Préfet,

Les actes à caractère antisémite, islamophobe, raciste et homophobe constituent une préoccupation croissante dans le Val-de-Marne comme sur l'ensemble du territoire national. Dans le même temps, plusieurs élus du département ont été récemment confrontés à des insultes, des menaces ou des attaques visant notamment leurs origines, leur religion supposée ou leur orientation sexuelle.

Notre collègue, Monsieur Denis Öztörün, Maire de Boneuil-sur-Marne, récemment visé par des inscriptions à caractère raciste, islamophobe et homophobe, et qui a déposé plainte, illustre une nouvelle fois les risques auxquels peuvent être exposés les élus locaux dans l'exercice de leur mandat.

Dans ce contexte, pouvez-vous nous préciser **quelles actions les services de l'État dans le département mettent en œuvre pour assurer le signalement, le suivi et l'identification des auteurs de ces faits, ainsi que leur transmission aux autorités judiciaires compétentes ?**

Plus largement, **quelles mesures de protection et d'accompagnement l'État peut-il proposer aux élus du département qui font l'objet de menaces ou d'attaques en raison de leurs origines, de leur religion, de leur orientation sexuelle ou de tout autre motif discriminatoire ?**

Enfin, lorsque des élus ont déposé plainte, **quelles garanties peuvent être apportées quant au suivi de ces procédures et à la coordination entre les services de l'État, les forces de sécurité et l'autorité judiciaire, afin que ces faits ne restent pas sans réponse ?**

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette question et vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations républicaines.

Fatiha AGGOUNE, Présidente du groupe

Nicolas BESCOND, Pierre GARZON, Lamya KIROUANI, Franck MORA, Flore MUNCK, Sokona NIAKHATÉ, Marion MARTIN, Imène SOUID, Hocine TMIMI, Ibrahima TRAORÉ.